

Conservatoire des Sites Lorrains  
7, place Albert Schweitzer  
57930 FENÉTRANGE  
Tel : 03.87.03.00.90  
Fax : 03.87.03.00.97  
Courriel : cslfenetrance@cren-lorraine.com



**PLAN DE GESTION  
2003 – 2009**

**Site Naturel de L'île sous Essegney  
--  
Communes de Charmes et Essegney -88-**

*Etudes et document réalisés avec le soutien  
du Conseil Régional de Lorraine et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse*

Document révisé par Martin LACROIX avec les contributions de  
Messieurs Jean-Pierre MELINE (conservateur du site), Michel MUNIER (correspondant naturaliste),  
Gilles JACQUEMIN (conseiller scientifique), Philippe HACKER (chargé de mission gestion)  
et Denis LENGANEY (chargé de mission Vosges)

Plan de gestion adopté par la commission du conseil scientifique du Conservatoire des Sites Lorrains

Soumis :  
- A la commune de Charmes et à Voies Navigables de France pour validation  
- A l'APPMA de Charmes-Essegney, à la fédération de pêche et à la commune  
d'Essegney pour information

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>1</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>2</b>
<b>A – APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE .....</b>	<b>3</b>
<b>A.1. Informations générales.....</b>	<b>3</b>
A.1.1 Localisation .....	3
A.1.2 Description sommaire .....	3
A.1.3 Statut réglementaire .....	3
A.1.4 Inscription à Inventaire.....	4
A.1.5 Statut foncier et modes de protection conservatoire .....	4
A.1.6. Contacts .....	5
<b>A.2. Environnement et patrimoine .....</b>	<b>5</b>
A.2.1. Milieu physique .....	5
A.2.2. Unités écologiques (et principales espèces associées) .....	7
A.2.3. Espèces remarquables ou problématiques (faune-flore) .....	10
A.2.4. Patrimoine historique et culturel .....	11
A.2.5. Evolution historique des milieux naturels .....	11
A.2.6. Environnement socio-économique .....	12
A.2.7. Fréquentation .....	12
A.2.8. Contexte écologique .....	13
A.2.9. Potentiels d'interprétation .....	13
A.2.10. Bibliographie .....	13
<b>A.3. Bilan du précédent plan de gestion .....</b>	<b>14</b>
A.3.1. Gestion des habitats et des espèces : GH .....	14
A.3.2. Suivi écologique : SE .....	14
A.3.3. Accueil du public : FA .....	14
A.3.4. Suivi partenarial et administratif : AD .....	15
A.3.5. Bilan .....	15
<b>B - EVALUATION DU PATRIMOINE ET DEFINITION DES OBJECTIFS .....</b>	<b>16</b>
<b>B.1. Evaluation de la valeur patrimoniale .....</b>	<b>16</b>
B.1.1. Eléments de bioévaluation .....	16
B.1.2. Evaluation des espèces et des habitats .....	16
B.1.3. Critères qualitatifs .....	19
B.1.4. Place du site protégé dans le réseau d'espaces naturels protégés .....	21
B.1.5. Synthèse .....	21
<b>B.2. Objectifs de gestion à long terme .....</b>	<b>21</b>
<b>B.3. Facteurs d'évolution et contraintes .....</b>	<b>22</b>
B.3.1. Tendances spontanées.....	22
B.3.2. Tendances induites par l'homme .....	22
B.3.3. Contraintes d'ordre juridique et administratif.....	22
<b>B.4. Définition des objectifs du plan de gestion .....</b>	<b>22</b>
B.4.1 Objectifs de gestion .....	23
B.4.2 Objectifs du suivi écologique .....	23
B.4.3 Objectifs relatifs à l'accueil du public .....	23
B.4.4 Objectifs du suivi partenarial .....	23
<b>C - PLAN DE TRAVAIL.....</b>	<b>24</b>
<b>C.1. Gestion des habitats et des espèces : GH .....</b>	<b>24</b>
<b>C.2. Suivi écologique : SE .....</b>	<b>26</b>
<b>C.3. Accueil du public et gestion de la fréquentation : FA .....</b>	<b>27</b>
<b>C.4. Suivi partenarial et administratif : AD.....</b>	<b>28</b>
<b>C.5. Synthèse et calendrier .....</b>	<b>30</b>
<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>31</b>

## RESUME

Situé en bordure de la Moselle, dans le Nord du département des Vosges, le site naturel de l'Île-sous-Essegney présente une **grande valeur écologique**.

La diversité et l'intérêt des **habitats** y sont importants :

- Des traces du fonctionnement naturel de la rivière sont présentes : elles témoignent des cycles naturels de débordement de la rivière en période de crue. Il s'agit de mortes (anciens bras de la rivière) ainsi que de bancs de sables et de galets. Ces habitats sont devenus rares et abritent une diversité importante d'espèces (végétaux, oiseaux, poissons, insectes...).
- Ils sont le témoin d'un **fonctionnement naturel de la rivière** permettant de retarder la montée des eaux, favorisant l'épuration de celles-ci par filtration dans les alluvions et **rendant ainsi de nombreux services à la collectivité**.
- Une forêt naturelle en bord de rivière accueille un grand nombre d'oiseaux et constitue un réservoir alimentaire pour le Castor d'Europe.
- Par endroits, d'anciennes prairies retournent progressivement à l'état de forêt.

Des **espèces** remarquables sont installées :

- Le Castor d'Europe, réintroduit en Lorraine dans les années quatre-vingt après extermination ancienne, a élu domicile en amont du barrage. Cette espèce est protégée au niveau européen. Le couple présent se reproduit régulièrement.
- Les insectes liés au milieu aquatiques sont nombreux (libellules, éphémères...).

Les activités humaines peuvent mettre en danger ce patrimoine de grande valeur :

- Les extractions de granulats, les digues, constructions en bords de rivière perturbent le fonctionnement naturel de la Moselle et mettent en danger l'existence des mortes (abaissement du niveau d'eau, diminution des crues à cet endroit...).
- La fréquentation du site est source de perturbation pour les espèces présentes, dont certaines sont particulièrement sensibles comme le Castor d'Europe.

Le Conservatoire des Sites Lorrains est donc intervenu pour **mobiliser les partenaires locaux autour d'un objectif commun de préservation de l'intérêt écologique de ce site remarquable**. Des conventions ont déjà été conclues avec plusieurs partenaires propriétaires et gestionnaires.

Ce document fait le point sur les actions à entreprendre pour assurer la préservation à long terme du site : il s'agit du **plan de gestion biologique**.

Sur le site de l'Île-sous-Essegney, les principales actions de gestion consistent à **maîtriser la dynamique de la végétation** (boisement, fermeture du milieu) et à **contrôler des espèces invasives** (Renouée du Japon, Robinier).

En parallèle de ces travaux, des actions visant à la protection du site se poursuivent : rencontre des partenaires, sensibilisation du grand public...

Ce document est le second plan de gestion biologique du site de l'Île-sous-Essegney. Il fixe les actions à mener sur la période 2003-2009.

## A – APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE

### A.1. Informations générales

Cf. Annexe N°1 - Carte de localisation au 1/25 000<sup>e</sup>, 33 13 ouest

Cf. Annexe N°2- Cartographie de l'état parcellaire du site au 1 : 5 000<sup>e</sup>

#### A.1.1 Localisation

Le site est localisé dans la vallée de la Moselle, entre Epinal et Nancy.

**Communes** : Charmes et Essegney

**Département** : Vosges

**Coordonnées Lambert II étendu (mètres)** : X = 893 900 Y = 2 381 500

**UTM zone 31 (mètres)** : X = 744 670 Y = 5 362 220

#### A.1.2 Description sommaire

L'île-sous-Essegney est constitué de boisements alluviaux et d'annexes hydrauliques de la Moselle, qui emprunte cette zone lors des plus fortes crues. Ces milieux sont en raréfaction. Le Castor d'Europe est présent.

#### A.1.3 Statut réglementaire

##### \* Site

L'île-sous-Essegney est incluse dans un secteur plus vaste s'étendant de Châtel-sur-Moselle à l'amont, à Flavigny-sur-Moselle à l'aval, pré-inscrit au titre des Zones Spéciales de Conservation du futur réseau NATURA 2000 (site n°16). Ce réseau européen de sites naturels doit résulter de la mise en œuvre de la Directive européenne CEE 92/43, listant les habitats et espèces menacés au niveau européen.

En 1996 et 1997, ce secteur étendu a fait l'objet d'une expérimentation de mise en place d'un Document d'Objectif tel que prévu par la Directive Habitat. Cette opération bénéficiant d'un financement LIFE (Communauté Economique Européenne, Ministère de l'Environnement, Agence de l'Eau Rhin-Meuse) a été coordonnée au niveau national par Réserves Naturelles de France et relayée au plan local par le Conservatoire des Sites Lorrains.

##### \* Habitats

4 types d'habitats sont inscrits à l'annexe I de la directive 92/43/CEE (voir paragraphe précédent).

##### \* Espèces animales

###### Oiseaux

- La plupart des espèces d'oiseaux nicheuses du site sont protégées au niveau national par Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur le territoire national. 2 espèces sont inscrites à l'annexe 1 de la directive Oiseaux.

###### Amphibiens et reptiles

Parmi les 2 espèces d'amphibiens recensées sur le site, 1 seule (le Crapaud commun, *Bufo bufo*) est protégée par l'Arrêté Ministériel du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire.

###### Mammifères

- Le Castor (*Castor fiber*) présent sur le site et toutes les espèces de chauve-souris recensées à proximité des parcelles protégées sont des mammifères protégés par l'Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire. Le Castor est inscrit à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 dite « Directive Habitats ». Le Vespertilion de Daubenton est inscrit à l'annexe IV de cette même directive.

### \* Espèces végétales

1 espèce est protégée en Lorraine : la Filipendule (*Filipendula vulgaris*). Le Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*), également protégé dans la région. Ces 2 espèces sont présentes en dehors des parcelles protégées, respectivement en aval et en amont du site.

#### A.1.4 Inscription à Inventaire

Le site est inscrit à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Département des Vosges réalisé par le Conservatoire des Sites Lorrains pour le compte du département des Vosges. Le site est référencé sous le numéro 88\*A16.

#### A.1.5 Statut foncier et modes de protection conservatoire

Le site tel qu'il a été décrit par l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Département des Vosges s'étend sur les deux communes de Charmes et Essegney. La majorité des terrains appartiennent aux communes ou à l'Etat (Service de la Navigation).

Commune	Section	Parcelle	Propriétaire	Gestionnaire	Superficie	Superficie protégée	Type protection	Date renouvellement convention
Charmes	AN	52	Commune Charmes	CSL	0,1750	0,1750	CUT	11/06/08
Charmes	AN	53	Etat - VNF	CSL	5,3840	5,3840	CUT	11/06/08
Charmes	AN	54	CSL	CSL	0,9460	0,9460	CUT	11/06/08
Charmes	AN	55	CSL	CSL	1,0640	1,0640	CUT	11/06/08
Charmes	AN	56	Privé ?	CSL	1,1220	/	/	/
Charmes	AN	120pp	Commune Charmes	CSL	0,8900	0,89	Convention	01/09/15
Charmes	AN	120 (reste)	Etat - VNF	CSL	2,1300	2,13	CUT	11/06/08
Charmes	/	Parcelles à cadastrer	Etat - VNF	CSL	2,0853 (SIG)	2,0853	CUT à rajouter	12/06/08
Essegney	C	256	Commune Charmes	CSL	0,4570	0,457	Convention	01/09/15
Essegney	C	257	Commune Charmes	CSL	0,1223	0,1223	Convention	01/09/15
Essegney	C	258	Privé	Privé	0,0150	/	/	/
Essegney	C	259	Privé	Privé	0,0310	/	/	/
Essegney	C	297 partie à contractualiser	Commune Essegney	Commune	0,9100	/	/	/
Essegney	C	297 reste	Commune Essegney	Commune	3,9400	/	/	/
Essegney	C	298	Etat - VNF	CSL	0,7362	0,7362	CUT	11/06/08
Essegney	C	299	Commune Essegney	Commune	0,8287	/	/	/
Essegney	C	300	Etat - VNF	CSL	0,9222	0,9222	CUT	11/06/08

La SAFER Lorraine est intervenue en faveur de l'acquisition de 2 parcelles privées AN 54 et AN 55, représentant une surface de 2,1 hectares. Ces parcelles ont ensuite été rétrocédées au C.S.L. en 1998.

Une convention avec la commune de Charmes a été signée en septembre 2000 (4 parcelles, 1,75 ha). Des contacts avaient déjà été établis de longue date avec ce partenaires (depuis 1994) et des actions déjà réalisées.

Le Conservatoire des Sites Lorrains et les services compétents de Voies navigables de France à ont récemment (11 juin 2003) signé une convention d'utilisation temporaire (CUT) sous la forme d'une convention d'application pour occupation du domaine public fluvial. La superficie concernée par cette convention est de 11,25 hectares environ (3 parcelles + zone à cadastrer).

Périmètre d'étude du plan de gestion : 39ha 52a

Surface protégée : 14ha 91a 20ca

### A.1.6. Contacts

Responsable administratif CSL	Conservateur	
Denis LENGANEY Conservatoire des Sites Lorrains 58, boulevard de Granges 88400 GERARDMER 03.29.60.91.91 03.29.60.91.90 Fax	Jean-Pierre MELINE 39 rue des déportés 88130 CHARMES 03.29.38.87.57	
Conseillers scientifiques		
Gilles JACQUEMIN (entomologie)  Laboratoire de biologie expérimentale - immunologie BP 239 Université Nancy 1 54506 VANDOEUVRE-LES-NANCY 03.83.68.42.53	Jean-Baptiste SCHWEYER (ichtyofaune)  2, cottage des Saules  54230 CHAVIGNY 03.83.47.15.41 06.72.08.10.77	
Mairie de Charmes	Mairie d'Essegney	Services de la Navigation
Mr Gilbert CLAUDEL, maire Mr André BAILLY, adjoint à l'environnement Hôtel de ville Place Henri Breton B.P. 30 88131 CHARMES  03.29.38.85.85      03.29.38.92.40 Fax	Mr MULLER, maire Mairie  1 rue des Clercs 88130 ESSEGNEY 03.29.38.13.21  03.29.38.99.65 Fax	Direction interrégionale  Arrondissement entretien / exploitation  Espace Corbin 10, rue Poirel 54000 NANCY 03.83.36.86.49 (Mr Eric PARIS) 06.08.97.41.31
Association Piscicole pour la Protection du Milieu Aquatique	Collectif Moselle Vivante	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine (GEML)
Mr Guy PAULIN, président B.P. 21 88131 CHARMES Cedex 03.29.38.81.95 Tel / Fax 06.88.53.50.23	Jean-Yves MOITROT 135 place Ferri 54710 LUDRES	Michel MUNIER 36, rue Etienne Simard 88130 CHARMES 03.29.38.00.88 06.84.12.50.74

## A.2. Environnement et patrimoine

Cf. Annexe N°3 – Cartographie des unités écologiques au 1 / 3000<sup>ème</sup>  
Cf. Annexe N°5 – Cartographie des espèces remarquables au 1 / 3000<sup>ème</sup>  
Cf. Annexe N°7 – Relevés phytosociologiques

### A.2.1. Milieu physique

#### \* Généralités

L'île sous Essegney constitue la portion des bords de la vallée de la Moselle qui se situe entre le barrage de Charmes au Nord et le ruisseau des Charmottes au sud. Le site protégé englobe l'ensemble de la reculée en rive gauche et les mortes de la pointe nord de l'étang d'Essegney.

#### \* Climatologie

Le diagramme ombrothermique de la région révèle un climat à amplitude thermique assez élevée mais sans sécheresse estivale marquée. Ce type de climat correspond à une transition entre les climats continental et océanique.

Les précipitations annuelles, voisines de la moyenne française (750 à 800 mm) oscillent ici entre 730 et 763 mm dans la vallée de la Moselle mais peuvent atteindre 850 mm sur le plateau.

Les hivers sont froids avec une température moyenne de 0,1°C en janvier et des étés chauds la température moyenne de juillet est de 18,9°C.

Le lit majeur de la vallée connaît, comme tous les fonds de vallée, un microclimat lié à l'effet thermique tampon joué par le cours d'eau qui réduit l'amplitude de fluctuation des températures. En outre, la structure poreuse formée par les matériaux alluviaux accentue le phénomène de sécheresse